

Les propos publiés ci-dessous le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

**POUR LA LISTE
UNION SOCIALE TRAITONNE**

**POUR LA LISTE
LE TRAIT DE COULEUR**

**POUR LA LISTE
LE TRAIT AVEC VOUS**

Texte non communiqué

Impôts fonciers : « mensonge et trahison ! »
L'impôt foncier a assez fortement augmenté cette année. Quelles sont les vraies incidences ?
Pour rappel, lors d'une réunion publique pré-électorale, le Maire de la commune avait promis, après demande insistante d'un citoyen sur ce sujet, qu'il n'augmenterait pas les impôts s'il était élu. Or, dès le début de son mandat, augmentation !
Dans le courrier cauchois du 16 Octobre 2009, le Maire du Trait déclare, nous citons « la feuille d'impôts n'est pas très claire. La part du département est beaucoup plus élevée en 2009. Les propriétaires regardent surtout le montant global à payer ». Il est également dit que le taux communal a été remonté de 1.5% et la base, calculée par les services fiscaux, a augmenté de 15%.
Le Maire de notre commune prendrait-il les habitants pour « des brebis égarées » ?
Démonstration concrète sur une taxe foncière à 775 € en 2008 (exemple réel avec une base de calcul des services fiscaux à 1 592), comparaison entre 2008 et 2009 :

Taxes	Incidence base fiscale	Taux d'imposition 2008	Taux d'imposition 2009	Incidence entre 2008 et 2009
Commune	+ 9 €	24.20 %	25.70 %	+ 24 €
Intercommunalité (COMTRY)	+ 2 €	4.4 %	6.16 %	+ 28 €
Région	+ 1 €	Pas de changement		0 €
Département	+ 5 €	13.16 %	15.10 %	+ 31 €
Frais de gestion de la fiscalité locale directe				+ 9 €

Résultat de l'augmentation totale pour ce citoyen : son impôt passe de 775 € à 885 €.
A lui seul, monsieur le Maire et Président de la COMTRY représente 57 % de l'augmentation des impôts fonciers sur notre ville. Malgré tout, pour lui, dixit le Courrier Cauchois, il s'agit d'une légère augmentation !
Quand à la taxe d'habitation, le calcul pour le même type d'habitation que ci-dessus, le résultat est une augmentation générale de 10.16 % représentant 63 € dont 49 % liés au choix de la majorité municipale : + 8 € pour la commune, +23 € pour la COMTRY, et + 28 € pour le Département.
Peut être pourrions nous penser qu'il s'agit ici d'une stratégie pour les prochaines élections municipales.
On augmente les impôts en première partie de mandat, on lance les travaux à droite et à gauche dans la commune en deuxième partie et enfin on inaugure à la va-vite juste avant les élections ! Ainsi Monsieur le Maire espère-t-il que les électeurs se souviendront plus des inaugurations que des augmentations d'impôts.
Enfin, la disparition de la taxe professionnelle, le « flop » de la ZAC de la Hauteville, la création du SITY (Syndicat Intercommunal Le Trait Yainville), en remplacement de la COMTRY liée à l'adhésion à la CREA (Communauté Rouen Elbeuf Austreberthe), où encore une fois, l'opposition a été écartée dans la représentativité, la construction d'une nouvelle mairie au sein d'un nouveau centre ville ... sont autant d'inquiétudes qui pèsent sur la santé financière de notre commune.
Malgré ce contexte morose, le groupe d'opposition municipale « Le Trait de Couleur » vous présentent ses meilleurs voeux de santé, de prospérité et de bonheur pour cette nouvelle année 2010 ainsi qu'à vos proches.

Pour Le Trait de Couleur,
Cécile Galhaut, Patrick Callais.
www.letraitdecouleur.net

Lettre ouverte à Monsieur le Maire du Trait

Monsieur Le Maire,
Les citoyens du Trait sont inquiets.
Face à cette inquiétude, nous avons bien sûr décidé d'utiliser la tribune libre pour vous poser les questions suivantes, en souhaitant, bien sûr, réponse de votre part.

1. Dans un article récent publié dans Paris Normandie, vous avez dit que la taxe d'habitation 2009, pour les Traitons n'avait subi qu'une « petite augmentation ». Cela n'est pas très courageux : la responsabilité d'un élu, c'est bien d'assumer ses actes. En effet, la réalité, c'est que pour la taxe d'habitation 2009, commune + intercommunalité, par exemple, plus de la moitié de la majoration vient de votre initiative de Maire et de Président de la COMTRY. Pourquoi fuir votre responsabilité sur ces augmentations ?

2. Après Océanis, Clé Verte s'est désengagé du projet de la Z.A.C de la Hauteville. Seule une entreprise subsiste : jusqu'à quand ? Vous avez déjà engagé une participation de 300 000 euros sur l'exercice 2009. A présent, vous demandez une avance de trésorerie de 1.500 000 euros, en plus des 500 000 euros qui vont être versés au titre de la participation annuelle. Etes-vous sûr que ce projet aboutira et que ces avances ne se feront pas à fonds perdus ?

3. Alors que le projet ZAC de la Hauteville bat de l'aile, vous envisagez la réalisation d'un nouveau centre-ville. Là aussi les citoyens du Trait sont inquiets. Car ce nouveau centre, dans le contexte actuel de la crise, n'est pas une priorité et va coûter fort cher. La suppression de la Taxe Professionnelle au 1er janvier 2010 devrait être compensée par l'Etat sur 2010 ; Mais le panneau face au Conseil Général à Rouen rappelle que le gouvernement ne paie pas ses dettes.
Avez-vous envisagé cette perte de revenus dans l'élaboration de vos projets pharaoniques ? Chacun sait, en effet, qu'avant de dépenser ou d'engager des dépenses sur plusieurs années, il faut déjà savoir quelles seront les recettes.
Les Traitons ont, comme de nombreux citoyens, les poches vides : ils pensent à juste titre, qu'il n'y a pas que les particuliers qui doivent revoir leur budget à la baisse.
Monsieur le Maire, organisez-vous une consultation citoyenne à ce sujet ?

4. La crise bat son plein. Le chômage explose.
Que proposez-vous pour faire face aux problèmes qui surviennent ou qui ne manqueront pas de survenir pour de nombreux Traitons ? Où et quand ce problème est-il pensé ? N'est-ce pas là une priorité ?
Nous n'avons rien entendu jusqu'à ce jour au sein des différents conseils municipaux, ni rien lu dans le bulletin municipal aseptisé que vous nous envoyez.

5. Vous aviez promis dans votre programme, la mise en place de conseils de quartiers, et lorsqu'on promet cela, c'est justement dans un but d'écoute des citoyens et de prise en compte de leurs besoins. Ils auraient dû être installés dès l'élection municipale, pour être fonctionnels et aider aux choix politiques des élus, et non juste après que des décisions importantes soient prises sur un engagement de plusieurs années...
Pourquoi vos projets ne viennent-ils que de vous et pourquoi ne consultez-vous jamais les citoyens du Trait ? Ce sont pourtant eux qui paient !

Martine Tillaux et les Verts pour le Trait avec vous